

TERRITOIRE: CONGO

BASSIN: du CONGO

RIVIERE: Kouyou

STATION: Linneque

COORDONNEES: _____

SURFACE B.V.: 10.750 km²

PLAN DE SITUATION

R G

KOUYOU

Secteur
de
Jaugeages

Echelles

Arbre

Dechets
Palmistes

quai

environ 800m Aval
du quai

RD

Bloc
Béton

Support bouches pour carburants

Arbre

Usine

Depôt
pour
Fûts

Depôt
Carburants

NIVELLEMENT DU O DE L'ECELLE

Date	Repère	Cote	Opérateur	Observations

COTES DES P. H. E.

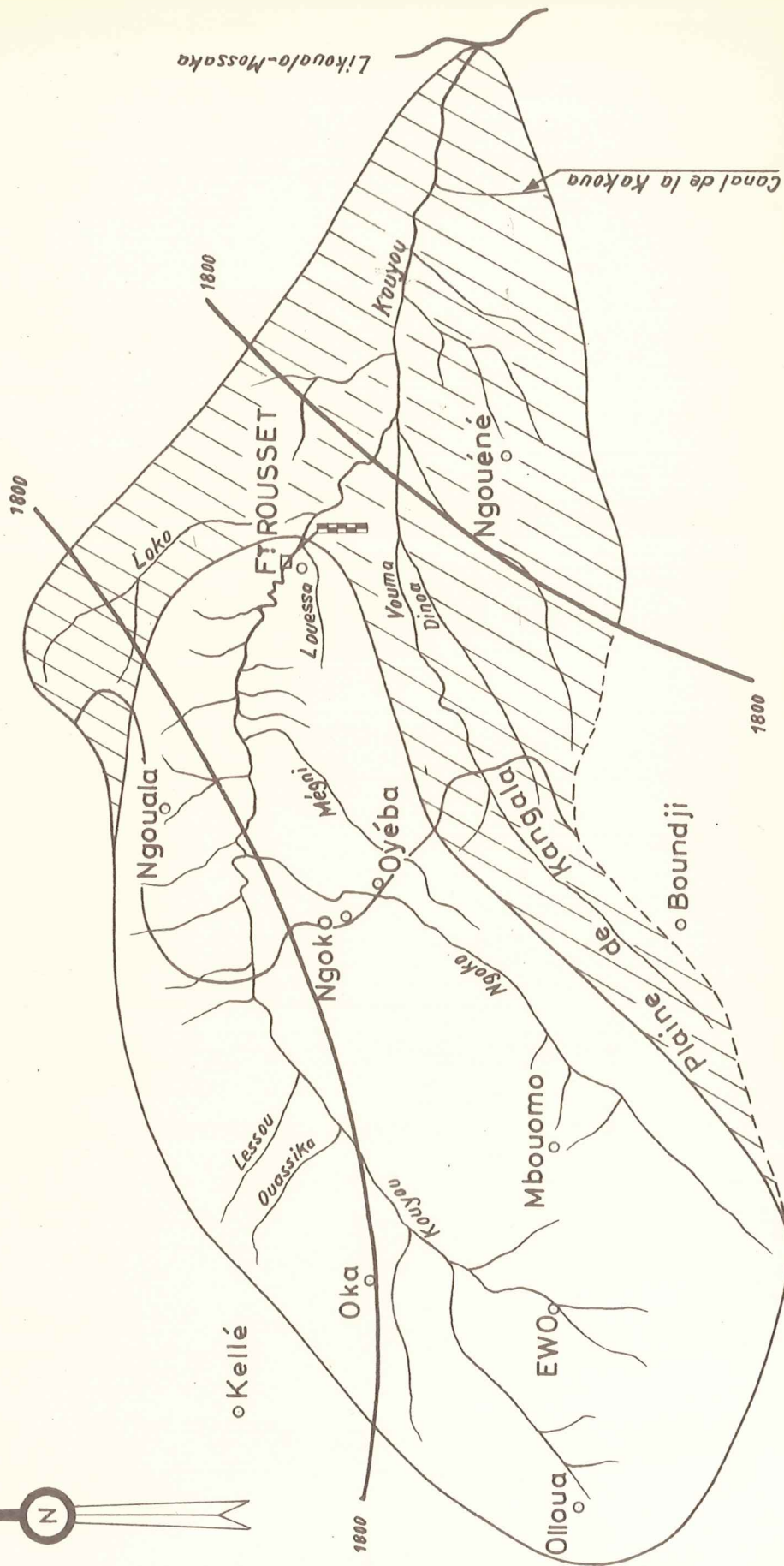
ETIAGE

Date	Cote	Observations	Date	Cote	Observations

□ BASSIN VERSANT DU KOUYOU A LINNEGUE



Echelle : 1/1.000.000



Envoyé par H: Chapman
31-8-1964

- KOUYOU à LINNEGUE -

Histoire de l'échelle

- Septembre 1952 Installation de l'échelle AIME
remplaçant une ancienne échelle détruite en 1951
Zéro nivelé à 2,16 mètres sous un repère situé dans
l'angle quai C.F.H.B.C. (1)
- 1953 Observation de l'inscription des plus hautes eaux 1951
sur pylone du bac de Fort Rousset.
3,85 m au dessus plus basses eaux 1953 (août)
En 1953 le lecteur MAMBA André a noté 0 pendant tout le
mois d'août. Le niveau était probablement inférieur à
0-Im-
Correspond à la cote 3,20 de l'échelle de LINNEGUE
(rapport ARDOLI)
- 1954 Pose d'un élément d'échelle négatif par ALDEGHERI. Cote
zero par rapport mur du quai - 2,16 m le 8/8/54 (1)
- 1956 2/8/56 Echelle penchée indique 1,5 cm de plus qu'à la
verticale. GIRERD jaugeage du 2/8/56 pour H = 0,09 m.
- 1958 18/10/58 Tournée MERLEN. Echelle inclinée à 45°. Pose
d'un nouveau repère cornière de 60 enfoncée dans l'angle
amont quai C.F.H.B.C. (2) Appelé plus tard repère SH ?
Installation d'une nouvelle échelle 100 m en amont de celle
ci
Nivellement des deux échelles
Zéro nouvelle échelle 2,065 sous repère cornière S H (2)
2,195 sous ciment quai C.F.H.B.C. (1)
- 1960 31/8/ Tournée MERLEN
" 1175 sous le repère quai C.F.H.B.C."
Elément 1-2 enfoncé de 1 cm
3-4 enfoncé de 4,6 cm
Pose d'un deuxième repère (clou dans racine) avec zéro
échelle - 0,92% à ce repère (3)
- 1961 22/3 Zéro trouvé à - 2,165 sous repère du quai C.F.H.B.C. (1)
6/61 Rapport ARDOLI signale zéro 2,18 sous repère du
quai C.F.H.B.C. (1)
Niveau des plus hautes eaux 33 cm au dessus du repère
massif station terminale pompage C.F.H.B.C.
Hauteur échelle 3,42 le 28/3/61

I963

Nivellement ~~III~~ **LERIQUE**

[Zéro situé à 3,535 m sous massif station pompage C.F.H.B.C.

Cote massif 300,000

Cote zéro 296,465

{ NPHE I96I cote 3,865 à l'échelle }
{ signalée à 3,42 }

Points de repère Boulon sur mât de traille
de la rive droite

3I4 0089

Garage C.F.H.B.C. LINNEGUE

(N° I28)

320 2262

EXTRAIT du Rapport de tournée (6 au 13 décembre 1973) de M. Molinier

→ KOUYOU À LINNEQUE (n°17) : H = 115 à 8h00

Pas retrouvé la borne SH. Nivellement par rapport à la bitte d'amarrage au coin amont du môle. Lire sur le mot "FRANCE"

élément 0-1 zéro à - 4,061

" 1-2 " à - 4,041

" 2-3 " à - 4,061

élément 3-4 zéro à - 4,061

L'élément 1-2 est trop haut de 2 cm. Cet élément étant fixé sur le môle il y a dû être placé trop haut lors de son installation le 26.06.71.

Vu Lecteur - Lectures très douteuses -

Une première échelle N°1, posée par la C.F.H.B.C. est détruite par la crue de novembre 1951, sans qu'aucun relevé n'ait été fait.

Monsieur AIME installe le 27 Septembre 1952 une échelle ORSTOM en fonte d'aluminium de 1 à 4m. Le zéro est à 2;16m sous un repère N°1, situé à l'angle du quai C.F.H.B.C.

Monsieur ALDEGHERI pose le 8.8.1954 un élément négatif. Le zéro n'est pas modifié.

Le 2.8.1956, Monsieur GIRERD trouve l'échelle penchée. Elle indique 1,5cm de plus qu'elle ne devrait.

Le 18.10.1958 l'échelle est inclinée à 45°. Pose d'un nouveau repère N°2 (carré de 60 enfoncée dans l'angle du quai C.F.H.B.C.) par Monsieur MERLEN. Une échelle N°2 est installée 100m en amont de la précédente le zéro est 2,065m sous le repère N°2

et 2,195m sous repère 1 (pour autant que ce dernier n'ait pas bougé)

Le 31 Août 1960, Monsieur MERLEN trouve le zéro à 2,175 sous le repère 1, et 0,92m sous un troisième repère N°3 constitué par un clou dans une racine voisine.

l'élément 1-2 est enfoncé de 1cm

" 3-4 " " de 4,6cm

Le 22 Mars 1961, le zéro est à - 2;165m sous le repère N°1 du quai C.F.H.B.C.

En juin 1961, Monsieur ARDOLI signale le zéro à 2,18m sous le même repère. Le 8 avril 1963, Monsieur HEBZ, situe le zéro à 3,535m sous le massif de la station de pompage C.F.H.B.C. Il précise que le niveau des plus hautes eaux 61 aurait atteint 3,865m à l'échelle, et non 342 comme indiqué.

l'élément 1-2 serait à remonter de 8mm; le 2,95-3,95 de 5mm

Repères: Boulon sur mât de tréfilage de rive droite 314,0089

garage C.F.H.B.C. Linnequé N°128 320,2262

Le 17 Février 1966, Monsieur MAILHAC change les deux éléments de hautes eaux et construit une borne repère N°4

Le 9 octobre 1968, l'échelle est dans l'état suivant:

élément 0-1 et 1-2 couchés, néanmoins lus par le lecteur (?)

" 2-3 et 3-4 en bon état

les éléments 0-1 et 1-2 sont remplacés et calés au même zéro.

NIVELLEMENT: par rapport au repère N°4

Zéro élément 0-1 à - 4.084 sous borne SH repère N°4

" " 1-2 à - 4.084 " " " " "

" " 2-3 à - 4.084 " " " " "

" " 3-4 à - 4.087 " " " " "

Etalonnage de la station

Avec 22 jaugeages assez équitablement répartis, la section peut-être considérée comme bien étalonnée.

Historique de l'échelle (suite)

23.06.71. -- Nivellement par rapport à la borne SH. Les éléments 0-1 et 1-2 sont penchés et leur sommet sont respectivement trop bas de 19,3 cm et 12,3 cm.

2 - 3 à -4,083 m sous SH

3 - 4 à -4,085 m sous SH

Un nouvel élément 0-1 est posé sur fer battu 20 m en aval près du môle du port et l'élément 1-2 est fixé dans le môle du port.

0 - 1 à -4,084 m sous SH

1 - 2 à -4,084 m sous SH

ECHELLE N°1:

27.9.1952	à 2.8.1956	H + 0.5cm
2.8.1956	à x	H - 1.0cm
x	à 18.10.1958	échelle à 45°

ECHELLE N°2:

18.10.1958	à 31.8.1960	H - 3cm sous réserve
31.8.1960	à 23.3.1961	1-2 H - 1cm
		3-4 H - 4,6cm
		0.1.2.3. H
22.3.1961	à x	H ?
x	à 8.4.1963	0-1 H
		1-2 H - 0.8cm
		2.95-3.95 H - 0.5cm
8.4.1963	à 17.2.1966	H
17.2.1966	à x	H
x	à 9.10.1968	2.3.4. H
		1.2 ?
9.10.1968	à x	H
x	à 18.2.1970	2.3.4. H
		1.2 H - 10cm
		0.1 H - 3cm
18.2.1970	à	H

Nom du Lecteur : N'GAFOURA Rigobert

Adresse : OFNACOM - B.P. 9 - FORT-ROUSSET

Mode de paiement : Mandat trimestriel

Montant : 1.800 F par mois.

CONTROLES DE LECTURE -

DATE	HE contrôle	H observation	Date	HE contrôle	H observation
9/10.68	118	120 118 "			
14.10.68	116	111 112 "			
17.6.69	195	210 205 "			
10.6.69	162	160 159 "			
27.8.69	086	Inon parvenu "			
28.8.69	087	Inon parvenu "			
20.11.69	253	240 244 "			
12.2.70	085	080 079 "			
17.7.70	012	010 010 "			
14.9.70	042	068 068 "			
17.9.70	101	076 077 "			
12.1.71	092	"			

Bassin Versant

Géologie

Sur l'aval grosse importance des alluvions quaternaires de la cuvette congolaise.

L'amont est entièrement constitué de sables du Kalahari de la série des plateaux batékés, avec des affleurements de grès de la série du Stanley-Pool dans la vallée après les alluvions

Végétation

Vers l'aval forêt inondée et steppes marécageuses puis vers l'amont juxtaposition de steppes Loussékés et de forêts mésophiles avec ensuite apparition de savane à Andropogon. Vers les têtes de bassins savane à Loudetia demeusii avec forêt mésophile dans les galeries forestières.

Pédologie

Vers l'aval autour de la rivière, sol hydromorphe organique tourbeux sans forêt inondée plus en amont sols hydromorphes minéraux à gley et pseudo gley sous forêt inondée. De part et d'autre juxtaposition de sols ferrallitiques appauvris jaunes et de sols hydromorphes indifférenciés sur matériaux sableux d'origine alluviale vers l'aval et batékés vers l'amont.

En tête de bassin sols ferrallitiques appauvris jaunes sur matériaux sableux avec intrusion plus ou moins importante de ferrallitique appauvris podzoliques sur matériaux sableux.

Section jaugeage

Rives

basses

Fond

sableux

Type jaugeage

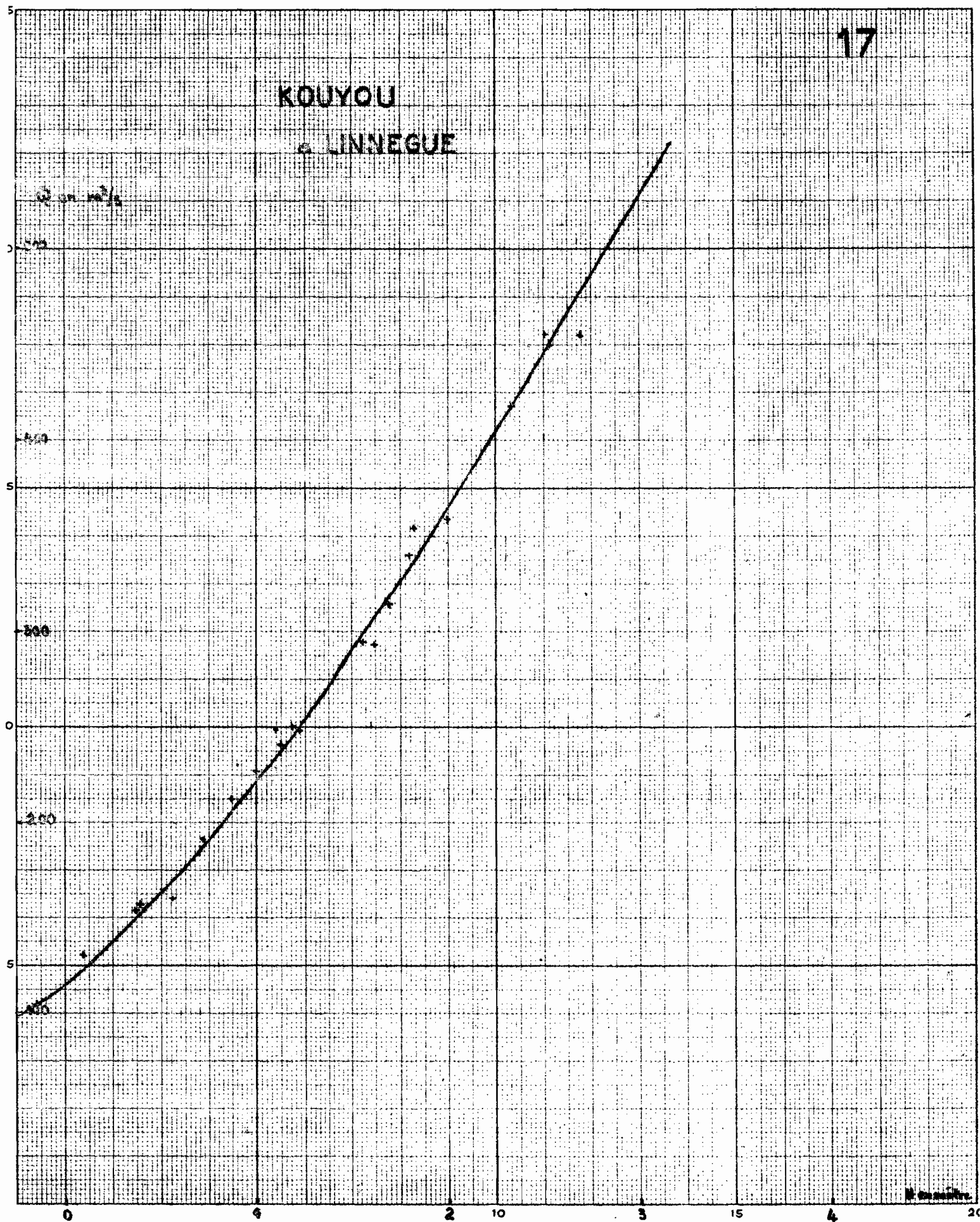
canot et treuil, saumon.

Jaugeages

N° enregis- trement	date	H origine	H corrigée	débit	Observations
1	27.9.52		120	248.5	
2	26.9.53		72	189	
3	19.8.54		-15	103	
4	21.4.55		169	314	
5	2.8.56		009	130	
6	19.10.58		056	160	
7	31.8.60		037	153	
8	31.8.60		039	157	
9	16.2.61		112	241.5	
10	22.3.61		269	455	
11	13.12.61		199	359	
12	18.3.63		119.5	248.5	
13	26.6.63		118.5	250.7	
14	16.10.63		100	227.4	
15	15.2.66		155.5	294	
16	18.2.66		181.9	354	
17	26.4.66		251	456	
18	28.4.66		233.7	417	
19	20.5.66		179.5	340	
20	10.6.69		162	293	
21	28.8.69		087	212	
22	20.11.69		253	450	

KOUYOU

LINNEGUE

 Q in m^3/s 

KOUYOU

A LINNEGUE

Profil de la section de jaugeage pour $H=1,61$

jaugeage du 10-6-69

